

La réfection du pont postposée en juin pour ne pas perturber la reproduction des saumons

À la suite des inondations de 2021, la réfection du pont de Pahy à Aisne doit être postposée au mois de juin 2024 pour ne pas perturber, selon le DNF, la reproduction des espèces piscicoles, dont le saumon. Freddy Paquet, l'échevin des Travaux durbuysien, ne décolère pas.

AISNE

L'échevin des Travaux durbuysien, Freddy Paquet, ne décolère pas. La raison ? Les travaux de réfection du pont de Pahy à Aisne (Durbuy), dont la structure avait passablement souffert lors de la crue torrentielle de l'Aisne en juillet 2021, auraient dû être entamés au début de ce mois de novembre. Hélas, ces derniers ne pourront finalement pas commencer avant le mois juin après un refus émis par le Département Nature et Forêt (DNF).

Celui-ci émis pour ne pas perturber la reproduction des espèces piscicoles de la rivière dont les salmonidés qui font l'objet d'une réintroduction depuis une dizaine d'années.

« Nous pensions réellement pouvoir annoncer une bonne nouvelle aux habitants d'Aisne quant à la réfection du pont de Pahy. Une réfection attendue car certains riverains sont contraints, depuis le retrait du ta-

blier du pont à la suite des inondations de 2021, à de longs et fastidieux détours de plusieurs kilomètres via le village voisin de Heyd pour pouvoir se rendre de l'autre côté de la rivière, indique l'échevin, relayant ainsi un toutes boîtes de la Commune de Durbuy envoyé dans le courant de cette semaine aux habitants d'Aisne pour leur expliquer cette situation. Tout, de notre côté était en ordre. Le montant des travaux était budgété, l'entreprise était prête à commencer ceux-ci début novembre et nous aurions espéré que le pont puisse à nouveau être franchi pour Noël. Hélas ce ne sera pas le cas ! »

Protection des espèces piscicoles

Et l'échevin d'expliquer les raisons de ce report contraignant de plusieurs mois : « Le Département Nature et Forêt (DNF) refuse, en effet, que le chantier commence en dehors de la période autorisée sur cours d'eau, à savoir du 15 juin au 31 octobre, afin de protéger les espèces piscicoles



L'échevin des Travaux durbuysien Freddy Paquet devant le tablier du pont qui a été retiré il y a deux ans et placé en bordure de route nationale en attendant sa réfection.

présentes dans l'Aisne. »

« Nous avons été confrontés à un mur ! »

Une aberration pour l'échevin des Travaux durbuysien : « Nous sommes très déçus de cette décision qui laissera les riverains encore isolés les prochains mois. Nous

avons fait valoir de nombreux arguments : l'impact des inondations sur le quotidien de ces villageois, le caractère urgent de cette réparation... De plus, ce chantier était prévu sans que les engins n'entrent dans le lit de la rivière, avec une grue située le long de la route nationale traversant le village. Rien

n'y a fait. Nous avons été confrontés à un mur. Nous sommes bien conscients qu'il faut protéger l'environnement, mais il faut parfois penser aux citoyens également ! »

Les travaux de réfection du pont de Pahy devraient donc commencer en juin 2024.

JULIEN BIL

DNF : « Les saumons sont bel et bien présents dans l'Aisne »

Nous avons interrogé Frédéric Dumonceau, chef du Service de la Pêche au DNF, dont fait partie la salmoniculture d'Érezée. Ce dernier explique les raisons du report du chantier de réfection du pont de Pahy à Aisne : « Ce n'est pas parce que nous ne voyons pas certains poissons qu'ils ne sont pas présents dans nos rivières ou qu'ils n'existent pas. Or, les saumons sont bel et bien présents dans l'Aisne. Et il existe effectivement des périodes durant lesquelles on ne peut entamer certains chantiers sur la rivière. Ainsi, la période de reproduction des salmonidés (saumons, truites fario...) va de novembre à janvier. Il s'agit vraiment d'une période cruciale. Entamer des travaux durant cette période entraîne des sédiments en suspension qui ont un impact sur les œufs. Ceux-ci sont alors recouverts de sédiments fins et asphyxiés. Même effets néfastes pour les alevins. Durant le printemps, c'est la période de croissance des alevins, période tout aussi cruciale. » Et Frédéric Dumonceau de préciser : « Cette interdiction ne va pas du tout à l'encontre du projet de réfection, ni des riverains. Nous som-

mes bien conscients des désagréments vécus par les riverains, mais il y a aussi des enjeux environnementaux. Et donc, il faut bien peser le pour et le contre entre ces enjeux environnementaux et les enjeux sociétaux. Notre mission est de protéger la rivière ainsi que sa faune piscicole. »

La salmoniculture d'Érezée pour aider à la réintroduction

Frédéric Dumonceau explique encore le contexte de cette réintroduction du saumon dans l'Aisne : « Des remontées de saumon ont été constatées dans l'Aisne et la salmoniculture d'Érezée, lancée en 2010, a pour vocation d'aider à leur réintroduction. Ce sont environ 300 individus qui sont remontés depuis son lancement. Il faut bien se rendre compte qu'il s'agit ici d'une réintroduction totalement inédite. Il est donc difficile de se fixer des objectifs précis. Notre souhait serait celui qu'une centaine d'individus puissent remonter la rivière chaque année. Un objectif que nous espérons réaliser à moyen ou long terme. » J.B.



C'est là que se trouvait le pont de Pahy. Les riverains sont isolés depuis deux ans.